

Conseil Municipal CMEJ | COMPTE RENDU 4

Le 28/06/2024 | 18h00 | Salle Choltus



1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR :

- › MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR ERIC PENSALFINI,
- › MADAME BEATRICE BAUER, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES, ACTIVITES ET LOISIRS PERISCOLAIRES, PETITE ENFANCE ET A L'EDUCATION, CMEJ
- › MONSIEUR FRANCOIS L'HUILIER, CONSEILLER DELEGUE AUX CRECHES, EDUCATION, ECOLE PORTE-DRAPEAU
- › MADAME MARIE-LINE RUBINI, CONSEILLERE MUNICPALE DELEGUEE A LA SANTE, AUX ACTIONS DE PREVENTION SANTE, A LA DIRECTION DES PUBLICS FRAGILISES, AUX SOLIDARITES
- › MONSIEUR PHILIPPE CHAUFER, CONSEILLER DELEGUE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET A L'EVENEMENT SPORTIF
- › MADAME ERIKA COSSET, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE A LA CULTURE ET EXPOSITIONS CULTURELLES, AU JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND ET AU PARTENARIAT FRANCO-LIBANAIS
- › MONSIEUR FRANCIS LADENT, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES SPORTS, MANIFESTATIONS SPORTIVES, EQUIPEMENTS SPORTIFS, ACTION EN DIRECTION DE LA JEUNESSE EST EXCUSE.

Etaient présents : Magdoline ARMBRUSTER, Ellya BARBIER, Gaspard BOHLINGER, Juliette CHEF, Mélissa CORVINA, Arsène GAUTHIER, Blandine HALKETT, Luis KOHLER, Titouan MALIVERNEY, Clémence SARDINHA, Eléa THIEBAUT HENOCQ, Emmie WUJCZAK, Camilia BETTAHAR, Romaïssa HAFDALLAH, Lorette MASSON, Eda YILMAZ (17)

Etaient absents : Raquel GARCIA (1)

Etaient excusés : Jules ARNOUX, Anissa BENDEIF, Léana FREXES, Elisa SABANOVIC, Baptiste VALLOIS (5)

Pouvoirs : (5)

PRESENTATION DES ELUS PRESENTS

PRESENTATION DES AGENTS PRESENTS

Valentin BEAUCHET (Responsable du Pôle), Grégory GONZALEZ (Animateur CMEJ) et Estelle MARTIN-JOUAN (Coordinatrice du Pôle).

2. PRISE DE PAROLE DE M. GUY DELAITRE, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION



› QU'EST-CE QUE L'AREMIG ?

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LES ETUDES DANS LES MALADIES INFANTILES GRAVES

L'AREMIG a été créée en 1982 à l'initiative de Madame Le Professeur SOMMELET, alors chef du service d'**oncologie pédiatrique** du CHRU de Nancy, et de Monsieur DANGÉ, papa de Christophe soigné dans le service. Ils ont été rejoints par des soignants et un groupe de parents d'enfants malades du cancer. L'association s'était donnée pour objectif de faire connaître la cancérologie pédiatrique et de développer la recherche.

Suite à l'ouverture de l'hôpital d'enfants sur le site de Vandoeuvre-Brabois, la nécessité d'avoir une structure d'hébergement pour les parents s'est imposée aux bénévoles de l'AREMIG.

Après une longue recherche de fonds, grâce à la générosité des Lorrains, la **Maison des Parents** a ouvert ses portes en 1994, à 200 m de l'Hôpital d'Enfants.

Dès lors, l'association s'est développée autour de trois missions d'intérêt général ce qui lui a permis d'être **Reconnue d'Utilité Publique**, par décret du 21 juillet 2009 (aider les enfants, aider les parents, aider la recherche).

› LES MISSIONS DE L'AREMIG

- Aider mais pas que dans la maladie (études supérieures, passion etc.)
- Gérer la maison des Parents à 200m de l'Hôpital des Enfants
- Cofinancer la recherche en cancérologie pédiatrique

Tout cela est un travail de bénévoles.

3. PRISE DE PAROLE DE MADAME MARIE-LINE RUBINI, CONSEILLERE MUNICPALE DELEGUEE A LA SANTE, AUX ACTIONS DE PREVENTION SANTE, A LA DIRECTION DES PUBLICS FRAGILISES, AUX SOLIDARITES

Remerciements l'ensemble de membres qui a fait le choix de donner à l'AREMIG par ce geste qui clôture la mandature (dernier conseil du mandat).

Pour information



Extension du mouvement Gold in September né aux Etats-Unis en 2012 sur la volonté de **Barack OBAMA**, Septembre en or vise à mettre en lumière la lutte contre les cancers de l'enfant. En 2016, le mouvement, symbolisé par un ruban couleur Or, est soutenu en France par l'Institut Gustave ROUSSY. Il est rapidement relayé par de nombreuses associations dans toute la France qui se mobilisent pour les cancers de l'enfant et de l'adolescent, mais aussi pour faire connaître et reconnaître Septembre en Or. En effet, le **Cancer des enfants** est la 1ère cause de décès des enfants par maladie.

En France, **2500 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année**, dont la moitié ont - de 5 ans et 700 sont âgés de 15 à 18 ans.

Si les avancées sur la cancérologie adulte sont notables, la recherche concernant les cancers pédiatriques n'est pas encore aboutie : **500 enfants meurent tous les ans** d'une tumeur ou leucémie.

SEPTEMBRE en OR en LORaine :

Au CHRU de Nancy, ce sont 100 nouveaux enfants et leur famille touchés tous les ans, 500 enfants suivis et 20 décès par an.

L'AREMIG est partenaire du service d'oncohématologie pédiatrique, depuis sa création en 1982 avec le soutien de Madame le Pr Danièle OLIVE-SOMMELET.

Déclinée tout le mois de septembre à travers la région Grand Est entre autres, l'enjeu de cette mobilisation est triple :

- Faire connaître et reconnaître les cancers pédiatriques pour une meilleure prise en compte de leurs spécificités
- Mobiliser le grand public et les médias
- Réduire les effets indésirables et les séquelles à long terme des traitements disponibles mais également identifier et développer de nouvelles pistes de traitement.

Grâce à la mobilisation des lorrains et des associations de parents d'enfants malades, de nombreuses manifestations sont organisées à la fois pour récolter des fonds mais aussi pour sensibiliser les instances publiques aux cancers de l'enfant et de l'adolescent.

Tous les dons et bénéfices des actions obtenus en septembre par l'AREMIG sont intégralement reversés à la Recherche en cancérologie pédiatrique par l'intermédiaire de la Société Française des Cancers et des Leucémies de l'Enfant et de l'Adolescent (SFCE).

Malheureusement, nous faisons le constat que ce mouvement est peu connu et soutenu par les médias, d'où l'idée, l'année 2022, de constituer un collectif lorrain dans l'espoir d'une plus grande portée médiatique.

Le mois de septembre génère une mobilisation immense de nombreux bénévoles dans toute la France mais tous ont un sentiment d'impuissance face à l'inertie des médias nationaux et le manque de reconnaissance de l'ampleur de la lutte menée par ces enfants et leurs parents.

Remise d'une partie des bénéfices (300€) du Loto Solidaire qui a eu lieu le dimanche 22 octobre 2023



4. LECTURE DES DELIBERATIONS

Délibération n°1 adoptée à l'unanimité

Mot sur le nouveau trolley.

Délibération n°2 adoptée à l'unanimité

Celui qui dénonce le harcèlement a une posture de lanceur d'alerte.

En tant que témoin, nous sommes responsables.

L'actualité nous montre malheureusement que le harcèlement va jusqu'au suicide.

Attention aux réseaux sociaux, le harcèlement ne se passe pas qu'à l'école.

Projet de diffuser le film lors d'une cérémonie des vœux du Maire pour montrer le travail des jeunes.

Projet qui ira au-delà du mandat.

Délibération n°3 adoptée à l'unanimité

Mot sur le jumelage culturel entre la ville de Saint-Max et la ville d'Amchit (nord du Liban).

Projet de voyage au Liban mais contexte actuel très difficile : la guerre est présente au sud du Liban.

L'expérience culturelle rend plus fort.

Délibération n°4 adoptée à l'unanimité

Pourquoi se recueille-t-on le 11 novembre ?

||



[...] Quand j'arrive enfin à la Citadelle, un peu d'émotion agite ses souterrains. Trois compagnies vont être renvoyées cette nuit à Froideterre. Les choses se gâtent là-haut, paraît-il ! La pensée d'y remonter n'enthousiasme personne. Les troupes sont taciturnes. Il y a de l'accablement dans les yeux...

ABBÉ THELLIER DE PONCHEVILLE
1924, DIX MOIS À VERDUN

Délibération n°5 adoptée à l'unanimité

Dernière action du mandat en place.

Différences entre CME, CMJ et CMEJ.

5. MOT DES ELUS

Remerciements pour l'assiduité des membres.

Remerciements pour la participation à la course des caisses à savon décorés par les enfants du périscolaire.

Clôture du conseil à 19h13.
